



## Le campagnol amphibie

*Arvicola sapidus*

Espèce protégée en France, ce petit rongeur inféodé aux milieux aquatiques (rivières, étangs, prairies humides...) est le plus grand campagnol présent en France (16 à 24 cm). Essentiellement herbivore, il s'alimente d'une végétation herbacée typique des lieux humides (juncs, carex, phragmites...). Il creuse dans la berge un terrier dont l'entrée se situe au ras de l'eau.

# LA RESTAURATION DU TERTRE BINTIN ET DU GUYOULT

Le site présente de vastes zones humides assurant un rôle de zone d'expansion de crue permettant le stockage d'eau lors des débordements du Guyoult et de son affluent, le Tertre Bintin.

En raison de leur état très dégradé, dû à des curages répétés, ces cours d'eau ne remplissaient plus leur rôle hydrologique (limitation des crues, soutien d'étiage) et biologique initial. En 2020, des travaux de **remise en fond de vallée du Tertre Bintin (recréation du lit sur 1650 m)** ont permis de reconnecter le ruisseau avec 14 ha de zones humides. Le Guyoult a lui aussi retrouvé un lit plus naturel par la diversification de ses habitats sur environ 500 m (apport de graviers et de blocs). En redonnant aux cours d'eau leurs facultés d'autoépuration, ces travaux améliorent la qualité de l'eau. Ils favorisent également le retour d'un ensemble d'espèces plus diversifiées (truite fario...).

## LE VIADUC DE LA DÉVIATION DE DOL-DE-BRETAGNE

Un viaduc de 292 m enjambe la vallée du Guyoult. Il a été construit par le Département d'Ille-et-Vilaine et mis en service fin 2018 pour contourner Dol-de-Bretagne par le sud-est. Le choix de réaliser un viaduc et non un terrassement en remblai allégé a été privilégié pour limiter l'emprise du projet sur la zone humide et préserver un écosystème sensible.

1,2 ha de zones humides ont été restaurés ou créés pour compenser l'incidence du projet sur les fonctionnalités hydrologiques et biologiques du site. Des mesures de protection pour la faune ont été mises en place (plantation de haies bocagères, installation de gîtes à chauves-souris...). Dans ce cadre, l'avifaune, les amphibiens, les reptiles, les chiroptères et la flore font aujourd'hui l'objet d'un suivi.

## LA ZONE D'EXPANSION DE CRUE ET LES ZONES HUMIDES

Constituée de prairies humides, cette zone d'expansion de crue permet de stocker de façon transitoire plusieurs dizaines de milliers de mètres cube d'eau lors des débordements des cours d'eau et de retarder leur écoulement, réduisant ainsi le risque d'inondation de la ville Dol-de-Bretagne.

Les zones humides sont reconnues pour maintenir le bon état écologique des eaux et mieux gérer les crues. Elles favorisent le stockage de l'eau dans les nappes d'eau souterraine, soutiennent les débits des cours d'eau (en restituant l'eau notamment l'été) et disposent d'une fonction d'épuration importante qui agit comme des filtres naturels pour l'eau.

En termes de biodiversité, les zones humides sont parmi les milieux naturels les plus riches du monde : 50 % des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France en dépendent.

## La fleur de coucou



*Lychnis flos-cuculi*

Aussi appelée Œillet des prés, la fleur de coucou est caractéristique des prairies humides. De couleur rose vif, elle est reconnaissable à ses 5 pétales divisés en 4 fines lanières. Son nom lui vient de sa période de floraison (fin avril-début mai jusqu'en été) qui coïncide avec le chant du coucou.

